



REVUE DE PRESSE DU 30/05/2017

- 1- Les créances détenues par la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA) sur ses clients sont de l'ordre de dix (10) milliards de DA, réparties à hauteur de 70% sur des administrations et entreprises publiques et de 30% pour les clients privés, a appris l'APS auprès du P-dg de cette filiale de Sonelgaz, M. Merouane Chabane. "Ces créances se sont stabilisées depuis deux années car nous nous sommes mobilisés pour stopper l'hémorragie. Mais nous allons passer à la phase de recouvrement de ces créances auprès de nos clients", avise-t-il.

APS.

- 2- Quatre-cents-trente-deux (432) containers chargés d'huile végétale ont été expédiés à la Libye à partir du port de Annaba dans le cadre des efforts de diversification économique, a indiqué lundi dans un communiqué l'inspection divisionnaire des douanes. L'inspection divisionnaire des douanes et l'entreprise portuaire d'Annaba ont mis en place toutes les mesures de facilitation en application des orientations du plan stratégique 2016/2019 pour garantir le bon déroulement de cette opération effectuée par un opérateur économique algérien, a-t-on précisé.

APS.

- 3- Les agences commerciales d'Algérie Télécom sont ouvertes jour et nuit durant le mois de Ramadhan sur tout le territoire national afin de satisfaire au mieux les attentes de la clientèle, a indiqué lundi un communiqué de l'entreprise. Algérie Télécom précise, dans ce sens, que les agences situées dans les wilayas du nord du pays, seront ouvertes du samedi au jeudi de 9h00 à 18h00 pendant la journée et de 22h00 à 00h30 pendant la soirée alors que dans les wilayas du sud, l'ouverture se fera du samedi au jeudi, de 8h00 à 17h00 pendant la journée et de 22h00 à 00h30 pendant la soirée.

APS.

- 4- L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) accueille, à partir de lundi, les souscripteurs au programme de 2013 "AADL2" pour la remise des ordres de versement de la deuxième tranche du montant global du logement, à raison de 500 souscripteurs par jour, a indiqué le Directeur général adjoint de l'Agence, Chemseddine Amraoui. Dans des déclarations à la presse au lancement de l'opération qui se déroule au niveau du complexe olympique "Mohamed Boudiaf", M. Amraoui a précisé que les capacités d'accueil de l'AADL seraient revues à la hausse après le mois de Ramadhan.

APS.



- 5- Cent vingt huit (128) familles algéroises habitant des caves à la cité du 5 juillet à Bab Ezzouar ont bénéficié, lundi, de logements sociaux à la nouvelle cité de Kourifa à El Harrach. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la 22e opération de relogement dans la wilaya d'Alger qui concerne plus de 4.000 familles qui seront relogées progressivement, a précisé le wali délégué de la circonscription administrative de Dar El Beida, Djilali Doumi.

APS.

- 6- La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a organisé durant le premier trimestre de l'année 2017, plus de 176.000 actions de sensibilisation et 1.300 cours sur la prévention contre les accidents de la route dispensés au profit des conducteurs, a indiqué lundi un communiqué de la DGSN. "176.136 actions de sensibilisation au profit des conducteurs, ainsi que 1.382 cours théoriques et pratiques sur la prévention routière ont été dispensés par la DGSN dans le cadre de la relance de son plan visant à réduire les accidents de la route, en faisant prévaloir l'aspect préventif", ajoute le communiqué.

APS.

- 7- La correspondante du quotidien El-Nahar à El-Oued, Sakina Belaroussi, a trouvé la mort dimanche après midi dans un accident survenu sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de l'échangeur d'El-Adjiba (est de Bouira), a-t-on appris lundi à la protection civile. La victime était à bord de son véhicule touristique, qui a dérapé sur l'autoroute dimanche à 14h00. La journaliste âgée de 30 ans a rendu l'âme sur le lieu de l'accident. Sa dépouille a été transférée à l'hôpital de M'Chedallah, a expliqué à l'APS le capitaine Rahmani Raouf, chargé de la communication à la direction de la protection civile de la wilaya de Bouira.

APS.

- 8- Une tentative d'intrusion d'un véhicule tout-terrain transportant 9 personnes en provenance de la Libye a été mise en échec, dimanche, dans la zone frontalière de Tinalkoum à Djanet (4ème Région militaire) par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a mis en échec, le 28 mai 2017, dans la zone frontalière de Tinalkoum à Djanet, une tentative d'intrusion d'un véhicule tout-terrain transportant (9) personnes en provenance du territoire libyen", précise la même source.

APS.



A lire : Electricité-gaz: les impayés évalués à 10 milliards de DA à Alger

ALGER - Les créances détenues par la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA) sur ses clients sont de l'ordre de dix (10) milliards de DA, réparties à hauteur de 70% sur des administrations et entreprises publiques et de 30% pour les clients privés, a appris l'APS auprès du P-dg de cette filiale de Sonelgaz, M. Merouane Chabane. "Ces créances se sont stabilisées depuis deux années car nous nous sommes mobilisés pour stopper l'hémorragie. Mais nous allons passer à la phase de recouvrement de ces créances auprès de nos clients", avise-t-il. Pour récupérer son argent, la SDA a déjà commencé à sensibiliser ses clients concernés à propos de l'importance de la régularisation de leur situation, précisant que "les coupures d'électricité ne toucheront que des cas particuliers".

"Avant de procéder à la coupure d'électricité, nous invitons les clients à se présenter pour établir, d'un commun accord, un échéancier de paiement, mais nous les avertissons de l'éventualité de non respect de leur engagement. Si le client ne répond pas à tous ces appels et n'affiche aucune volonté de payer, nous serons contraints de procéder à la coupure d'électricité", explique le même responsable. Précisant, toutefois, que la SDA écarte toute coupure d'électricité durant le Ramadhan à l'égard de ces mauvais payeurs, il assure que ces derniers auront la possibilité de payer par échelonnement après un compromis. Quant à ceux alimentés par des raccordements illicites, ils seront mis en garde une seule fois pour régulariser leur situation avant d'envoyer leur dossier en justice.

S'agissant des créances détenues par des administrations et entreprises publiques, M. Chabane fait savoir que des discussions ont été menées avec les responsables de ces organismes, "qui ont montré leur volonté de payer". Questionné, par ailleurs, sur les dispositions prises en prévision de la saison estivale durant laquelle une forte consommation est habituellement enregistrée (climatiseurs...), le même responsable avance que la SDA a installé plus de 100 nouveaux postes d'électricité de basse et moyenne tensions, ainsi que cinq (5) stations de haute tension à travers plusieurs communes de la capitale pour faire face à la forte demande qui augmente de 10% durant cette période.

Mais il met en garde contre les travaux sans autorisation préalable, qui engendrent plusieurs coupures d'électricité, précisant que durant le premier trimestre 2017, la SDA a enregistré 1.500 incidents pareils, cumulant plus de 700 heures de coupures. Pour rappel, la Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a lancé récemment une vaste campagne pour le recouvrement de ses créances auprès de ses clients, qui s'élèvent à 62,5 milliards DA à travers le territoire national. Des moyens humains et matériels "conséquents" sont mobilisés pour faire aboutir cette opération qui touchera les clients ayant plus d'une facture impayée.

Ces créances, qui sont en constante croissance, engendrent des "difficultés financières" à la trésorerie de la société, a expliqué ce groupe qui relève que cette situation "affecte son fonctionnement et étouffe les différents projets de développement des réseaux électriques et gaziers nécessaires à la garantie de la continuité et la qualité de service". La part la plus importante des créances de Sonelgaz est détenue sur la clientèle privée et représente 46% du portefeuille, tandis que 40% sont détenues sur les administrations, les entreprises publiques et les opérateurs économiques. S'inscrivant dans l'approche prônée par ce groupe qui vise l'amélioration de la relation clientèle et étant donné que le souci consiste à assurer la continuité du service et le confort des clients, "les coupures de courant électrique et du gaz constituent un ultime recours pour redresser la situation", a avisé Sonelgaz.

APS.

-FIN-